

# Réalisation d'une Analyse de la Situation (SitAn) des Enfants et des Adolescents en Guinée

## TDR POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

<b>Titre de la Consultation</b>	Appuyer la conduite d'une analyse rapide de la situation des enfants et des adolescents en Guinée.
<b>Type de contrat</b>	Consultant individuel
<b>Mode de Consultation</b>	National
<b>Lieu de travail</b>	En Guinée (Conakry)
<b>Durée de la consultation</b>	40 jours
<b>Date de début</b>	01 Octobre 2021

### 1. CONTEXTE

L'Analyse de la Situation (SitAn) des droits et du bien-être des enfants est un produit phare conçu pour éclairer le dialogue politique, les partenariats et les interventions visant à améliorer la vie des enfants. Il s'agit d'une évaluation et d'une analyse de la situation du pays en ce qui concerne les droits de l'enfant et les questions cruciales affectant leur réalisation. La SitAn est un élément essentiel du cadre de suivi de droits de l'enfant et représente un produit programmatique clé de l'UNICEF, qui permet de se concentrer sur les gaps de connaissances liées aux inégalités et aux privations des enfants. En favorisant un large engagement de toutes les parties prenantes, la SitAn est censée alimenter le dialogue politique dans le pays et la promotion de politiques axées sur l'enfant, afin de contribuer de manière importante à accélérer la réalisation des objectifs liés à l'enfance en tenant compte de l'équité.

La SitAn reflète le rôle de l'UNICEF qui consiste à exhorter toutes les instances du Gouvernement et les principales parties prenantes à utiliser la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE) comme mécanisme d'orientation dans l'élaboration des politiques et des lois. Elle fait partie intégrante des politiques et procédures de programmation de l'UNICEF, et doit être réalisée avant le début de la planification d'un nouveau programme de pays, et avant (ou parallèlement) l'élaboration du Bilan Commun de Pays (*Common Country Analysis*) et du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (*United Nations Sustainable Development Cooperation Framework*).

En mars 2021, les autorités guinéennes ont décidé d'élaborer un second Plan National de Développement Économique et Social (PNDES II) pour la période 2021-2025. La note conceptuelle de l'élaboration du PNDES II, prévoit sept étapes non forcément séquentielles, à savoir : (i) le lancement du processus ; (ii) les concertations ; (iii) les activités de communication ; (iv) l'analyse de la situation de référence ; (v) les travaux de cadrage (*cadrage des stratégies et des résultats, cadrage macro-budgétaire et programmatique*) ; (vi) la rédaction du document de PNDES et (vii) sa validation.

Le Plan Cadre d'Assistance du Système des Nations Unies (ou l'UNDAF, sigle anglais couramment utilisé) actuel couvre la période 2018-2022, à l'instar du Programme de Pays des Agences telles que l'UNICEF. Le nouveau Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) - tout comme le prochain Programme de Coopération de l'UNICEF- sera pour une période de 5 ans (2023-2027). La SitAn a vocation à rester pertinente tout le long de ce nouveau Programme de Pays. L'année 2021 est donc une année de planification stratégique aussi bien pour le gouvernement guinéen que pour les Nations Unies.

La SitAn est un des premiers éléments dans ce processus et servira de référence pour les réflexions stratégiques qui suivront. En effet, à l'approche du nouveau cycle de Programme de Pays, il est de plus en plus nécessaire d'actualiser l'analyse sur la situation des enfants et des adolescents dans le pays, en particulier les plus vulnérables. De plus il est important d'apprécier les évidences disponibles sur les effets de la COVID-19 sur les enfants, afin d'éclairer les décisions relatives au programme et d'orienter les efforts

de plaider politique et de développement de partenariats, ainsi que de suivre les progrès dans la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Avant comme pendant la COVID-19, l'UNICEF, ses partenaires et d'autres parties prenantes ont mené un certain nombre de recherches, d'études et d'analyses importantes qui ont fourni de nouvelles évidences pouvant être utilisées pour renforcer et élargir les données/informations sur la situation des enfants et des adolescents dans le pays.

Compte tenu de ce qui précède, l'UNICEF Guinée recherche les services d'un/e consultant national pour appuyer la conduite d'une analyse de la situation en travaillant avec un/e consultant/e international/e. Cette analyse fera recours aux documents et évidences existantes, tout en tenant compte des cadres normatifs de l'UNICEF et des Nations Unies, y compris les objectifs ainsi que les engagements nationaux.

## 2. BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ANALYSE

Le but de cette mission est de réaliser une analyse de la situation des enfants et des adolescents, basée sur les droits humains et axée sur l'équité en ce qui concerne la réalisation de leurs droits. L'analyse qui se fera selon une procédure allégée devra examiner les progrès, les défis et les opportunités pour la réalisation des droits et du bien-être des enfants, ainsi que les schémas de privation auxquels les enfants et les adolescents sont confrontés. L'analyse doit être objective et vérifiable, et devrait pouvoir être utilisée par tous les partenaires et parties prenantes du pays pour relever les principaux défis qui empêchent les enfants et les adolescents, en particulier les plus défavorisés, de jouir de leurs droits garantis par la CDE et d'autres obligations internationales auxquelles le pays a souscrit.

Le rapport d'analyse de la situation doit mettre en évidence les priorités stratégiques de la Guinée pour réduire les disparités et remédier aux vulnérabilités, et ainsi contribuer à influencer davantage le programme national de développement, et à accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux concernant les enfants et les adolescents, y compris les Objectifs de développement durable (ODD). Cette analyse devrait examiner de manière critique les progrès réalisés par les politiques et les programmes pour assurer une couverture à l'échelle de tous les groupes vulnérables, l'adéquation de la mise en œuvre des politiques, notamment en termes de budget, et les ressources nécessaires pour ne laisser aucun enfant de côté.

La SitAn devrait présenter des preuves solides et mettre en évidence les possibilités de développement socialement inclusif. Elle devrait examiner les obstacles à la réalisation des droits de l'enfant, ainsi que les rôles interdépendants des institutions responsables. Elle devrait mettre en évidence les inégalités entre les groupes, en fonction des caractéristiques socio-économiques, des disparités urbaines/rurales et intra-urbaines, du genre, de la localisation géographique et d'autres dimensions. La SitAn devrait accorder une attention particulière à l'examen des données désagrégées et à la décomposition des moyennes nationales et/ou infranationales. Outre l'analyse des causes des inégalités, elle devrait également présenter des recommandations contextualisées sur ce qui pourrait être fait par les principales parties prenantes pour atteindre/maintenir un développement social inclusif qui garantisse une inclusion et une participation égales de tous les groupes d'enfants et d'adolescents. La SitAn doit être ancrée dans les réalités politiques, économiques et sociales du pays, examiner les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, ainsi que les questions régionales et mondiales qui touchent aux droits et au bien-être des enfants.

### 2.1. Principaux objectifs de la SitAn

Les principaux objectifs de la SitAn en Guinée sont les suivants :

- Fournir à l'UNICEF, au Gouvernement de la Guinée et à ses partenaires une analyse complète, sensible à l'équité et factuelle de la situation des enfants et des adolescents de la Guinée, à utiliser pour la prise de décision basée sur les résultats et la planification d'interventions visant à résoudre les problèmes les plus urgents affectant les enfants ;
- Acquérir une compréhension approfondie de la situation des enfants et des adolescents en analysant les politiques et les stratégies, les tendances sociales et économiques qui les touchent

(données désagrégées par âge, sexe, zones urbaines/rurales, statut socio-économique et autres facteurs pertinents) ;

- Identifier et analyser les obstacles et les goulots d'étranglement qui empêchent les enfants, en particulier les plus défavorisés, de bénéficier des services sociaux dans tous les secteurs et de jouir pleinement de leurs droits ;
- Identifier les lacunes en matière de données et proposer des actions pertinentes à mettre en œuvre les acteurs en particulier par l'UNICEF au courant du prochain cycle de programme pour contribuer à la production d'évidences probantes susceptibles d'améliorer le suivi des droits des enfants et des adolescents, en particulier des groupes les plus vulnérables ;
- Évaluer la présence actuelle ou potentielle de situations d'urgence (risques de catastrophes et autres crises et chocs réels et/ou potentiels, y compris Ebola et COVID-19), les vulnérabilités sous-jacentes et les capacités et mécanismes d'adaptation et de résilience des familles/ménages, des communautés et des institutions locales et nationales ;
- Analyser dans quelle mesure il existe un environnement favorable à la réalisation des droits de tous les enfants et adolescents, et analyser comment les interventions et services nécessaires pour remédier aux privations sont priorisés dans les politiques, les lois, les stratégies, les plans et les budgets nationaux ;
- Identifier les domaines de préoccupation (nouveaux ou émergents) concernant les enfants et les adolescents, tels que les questions environnementales qui les touchent, les problèmes de santé mentale, etc. ;

L'analyse de la situation est destinée à un public plus large, comprenant entre autres les organismes gouvernementaux, tous les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les enfants et les adolescents, les universités, les acteurs du secteur privé, et les médias. Le processus d'élaboration de l'analyse de la situation prévoit donc un engagement avec le Gouvernement et les principales parties prenantes, y compris les enfants et les jeunes. Il permet de promouvoir un dialogue significatif sur les questions relatives aux enfants et aux adolescents entre les principaux acteurs des droits de l'enfant.

## 2.2. Lacunes dans les données

La SitAn doit également permettre d'identifier les lacunes en matière de données et contribuer à la production d'évidences susceptibles d'améliorer le suivi des droits de l'enfant, en particulier des groupes les plus vulnérables. L'insuffisance des données au niveau national - et notamment le manque d'informations sur certains groupes d'enfants – font partie des problèmes particulièrement critiques en Guinée. Bien qu'il ne soit pas du ressort de l'analyse de situation de rendre compte de ces lacunes, l'analyse devrait indiquer où se trouvent ces lacunes de données et si elles sont concentrées sur des groupes particuliers. Cela pourrait créer des opportunités de dialogue avec les partenaires au cours du processus de développement de l'analyse.

## 3. CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIE

### 3.1. Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel général de l'analyse de la situation des enfants et des adolescents en Guinée est l'approche de la programmation basée sur les droits humains (APBDH). Elle doit permettre de comprendre les privations et les inégalités existantes et d'établir les liens entre les causes sous-jacentes et les obstacles à la réalisation des droits et du bien-être des enfants. Le cadre conceptuel situe l'analyse dans le contexte du pays et reconnaît clairement les problèmes régionaux et mondiaux qui ont un impact sur la vie des enfants dans le pays. En outre, il explore les raisons de la réalisation inégale des droits de l'enfant et des

inégalités en matière de bien-être, ainsi que les possibilités de réaliser des progrès pour tous les enfants, en particulier ceux qui sont laissés pour compte ou ceux qui risquent le plus de le devenir.<sup>1</sup>

En plus de l'analyse de causalité qui inclut les principales privations, les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles, les 10 déterminants suivants devraient aider à catégoriser les goulots d'étranglement et les obstacles critiques selon le tableau ci-dessous :

Déterminants des Goulots d'étranglements	Description
Normes Sociales	Les règles sociales de comportement principalement motivées par la pression sociale
Législation / Politique	Pertinence des lois et des politiques aux niveaux national et local
Budget / Dépenses	Allocation et décaissement des ressources nécessaires aux niveaux national et local
Management/Coordination	Rôles et les responsabilités / Coordination / Partenariat
Disponibilité de produits essentiels / Intrants	Produits essentiels / intrants nécessaires à la prestation d'un service ou à la promotion de l'adoption d'une pratique
Accès aux services adéquats et à l'information	L'accès physique (infrastructure, services, information)
Accès Financier	Capacité de payer (services / pratiques), les coûts directs et indirects
Pratiques socio-culturelles et Croyances	Croyances et pratiques individuelles qui peuvent être largement partagées, mais ne sont pas principalement motivés par la « pression sociale »
Continuité de l'utilisation	Achèvement / continuité dans l'utilisation des services et l'adoption de pratiques
Qualité	Le respect des normes de qualité requises (normes nationales ou internationales)

### 3.2. Cadre conceptuel et questions spécifiques

CADRE	QUESTIONS
<b>Aperçu général du pays (Contexte)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels groupes de population sont concernés par les lois nationales/infranationales, les politiques, y compris les budgets, les conflits et les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui entraînent des inégalités ?</li> <li>Comment le contexte national élargi contribue-t-il aux droits de l'enfant et au bien-être des jeunes ? Inversement, quels facteurs macroéconomiques exacerbent les inégalités ? Quelles sont les solutions innovantes qui accélèrent le développement inclusif ?</li> <li>Comment les institutions - régionales, nationales, infranationales, privées, publiques, confessionnelles, communautaires, etc. - s'acquittent-elles de leurs obligations en matière de services inclusifs et d'opportunités favorables pour les enfants et les jeunes ?</li> </ul>
<b>Causes, défis et risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels facteurs spécifiques ont contribué à la réalisation des droits et du bien-être de l'enfant ? Quelles sont les principales violations des droits de l'enfant dans le pays ?</li> <li>Quels sont les principaux facteurs, y compris les risques (l'ordre de priorité est, ici, essentiel), qui empêchent la réalisation des droits de l'enfant et leur bien-être ?</li> <li>Quels sont les facteurs clés qui déterminent les inégalités dans la réalisation des droits des enfants et leur bien-être ? Comment les enfants se sentent-ils engagés en tant qu'acteurs dynamiques dans les décisions ?</li> <li>Les enfants et les jeunes, en particulier les plus vulnérables, jouissent-ils de leurs droits (disponibilité, accès, utilisation, adéquation et efficacité) à des produits, des services et des opportunités ?</li> </ul>

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur le cadre conceptuel et la manière d'analyser les droits de l'enfant dans la nouvelle génération d'analyse de la situation, veuillez consulter le document : [UNICEF \(2019\) : « Lignes directrices de base : nouvelle génération d'analyse de la situation »](#) - pages 14 à 16.

CADRE	QUESTIONS
<p><b>Droits et bien-être de l'enfant : progrès et inégalités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels progrès ont été accomplis dans la réalisation des droits et du bien-être des enfants dans les différents groupes d'âge concernés, comme les nouveau-nés, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes enfants, les enfants plus âgés et les adolescents, tels que définis dans le contexte national, dans la littérature et dans les données factuelles ?</li> <li>• Les progrès ont-ils été inégaux ? Quelle est l'ampleur ou l'importance des privations auxquelles sont confrontés les groupes marginalisés, tels que les filles et les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté, les enfants en situation de handicap, les enfants issus des minorités et les enfants réfugiés, entre autres ? Qui sont les groupes laissés pour compte, où et pourquoi ? Qui, parmi les enfants laissés pour compte, sont confrontés à des privations et à des désavantages graves et/ou croisés, ou à des formes multiples de discrimination qui les rendent susceptibles d'être les plus en retard ? Dans quelle mesure les enfants sont-ils résistants aux chocs et aux facteurs de stress ?</li> </ul>
<p><b>Enjeux mondiaux et régionaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les problèmes mondiaux et régionaux qui ont un impact sur les droits et le bien-être des enfants ? Des progrès ont-ils été réalisés dans la mise en œuvre des observations finales des rapports périodiques de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et des instruments connexes relatifs aux droits de l'Homme ? Comment les problèmes, les enjeux et les opportunités transfrontaliers (migrations, trafic, numérisation, etc.) sont-ils abordés/gérés à l'échelle ?</li> <li>• Comment la réalisation des droits et du bien-être de l'enfant contribue-t-elle à la réalisation des ODD dans le pays et à la résolution des problèmes émergents ?</li> </ul>

### 3.3. Méthodologie

Le/la consultant/e s'appuiera principalement sur l'analyse de données secondaires. Toutefois, les entretiens avec certains informateurs clés identifiés ou des acteurs nationaux de la protection et promotion des droits de enfants permettront, ayant que possible, de combler les lacunes en données, améliorant ainsi la qualité du rapport. Ainsi, la méthodologie consistera notamment en :

- *Une revue documentaire* des données et éléments probants disponibles au niveau national et international sur les sujets sélectionnés, et publiés dans des études, des recherches, des évaluations et des rapports d'enquêtes ;
- *Une revue documentaire* des données, des rapports et des analyses des Programmes générés à travers les interventions du programme de coopération Guinée - UNICEF, y compris les études, les recherches et les évaluations ;
- *Une revue documentaire et une analyse comparative* de la législation disponible, et des documents sur la politique sociale, les stratégies gouvernementales, les allocations budgétaires et les analyses des dépenses publiques ;
- *Une analyse* des sujets des questions spécifiques comme les disparités entre les sexes, les risques, la migration, etc.)
- *Des entretiens et des groupes de discussions dirigées avec des informateurs clés*, y compris ceux qui élaborent et mettent en œuvre les politiques publiques, ainsi que les représentants des jeunes et des adolescents.

L'analyse doit prendre en compte et articuler les disparités liées au sexe, au revenu et à la situation géographique (perspectives nationales/régionales). L'analyse doit porter sur l'ensemble des droits de l'enfant et identifier les domaines dans lesquels il existe des privations.

L'analyse devrait également adopter l'approche par cycle de vie avec une désagrégation par tranches d'âges (moins de 5 ans, 5-11 ans, 12 -18 ans) pour mettre en évidence les vulnérabilités spécifiques à chaque groupe d'âge. Au-delà, elle permet d'offrir des paquets de services adaptés à la phase critique de la conception et de la petite enfance, à la période de vulnérabilité de l'enfance et à celle de l'adolescence,

souvent très critique et parfois insuffisamment analysée et intégrée dans les réponses pour les enfants et la transition à l'âge adulte.

La méthodologie de collecte et d'analyse des données et le processus de documentation doivent permettre la mise à jour périodique de l'analyse de la situation. Le/la consultant/e devra proposer une méthodologie précise et détaillée lors de la phase de démarrage de la mission. Les lignes directrices de l'UNICEF sur la conduite de la nouvelle génération d'analyse de la situation serviront de référence à cet effet.

### 3.4. Étapes de l'analyse de la situation

Dans le cadre de la mission, le/la consultant/e travaillera avec des acteurs divers et ayant une diversité de perspectives. Ce processus sera soutenu par le Bureau de l'UNICEF.

#### 1. Phase de démarrage

- Revue documentaire préliminaire pour apprécier la disponibilité des données/informations.
- Développement du cadre conceptuel de la SitAn et des outils spécifiques pour la collecte des données.
- Cartographie des principales parties prenantes afin de préparer les personnes à rencontrer dans le cadre de la collecte/compilation d'informations.
- Etablissement de la structure d'analyse des données et du rapport final y compris la table des matières.
- Préparation et présentation du rapport de démarrage.

#### 2. Collecte et analyse des données

- Collecte de données et revue documentaire approfondie des évidences/informations disponibles sur la situation des enfants et des adolescents. Cela comprend les données/documentation sur les groupes d'enfants les plus défavorisés et les plus démunis ainsi que les groupes d'enfants classés selon l'approche par cycle de vie (< 5 ans, 5-11 ans 12-18 ans). Les documents de stratégies et de planification nationales, les politiques et budgets, les données et informations pertinentes sur les questions des risques des crises et catastrophes, l'égalité des sexes, la gestion des finances publiques, le rôle du secteur des entreprises, et sur la participation significative des enfants et des adolescents doivent être compilées et analysées.
- Entretiens dirigés avec des informateurs clés.
- Analyse secondaire des données, de la documentation et des informations disponibles.

#### 3. Rapports

Sur la base des données rassemblées, le/la consultant/e devra produire les livrables ci-dessous listés, en consultation et en étroite collaboration avec l'équipe de l'UNICEF Guinée.

L'utilisation de visuels appropriés (*illustrations, graphiques, photos, schémas, etc.*) est requise dans ce rapport.

### 3.5. Considérations éthiques

Le/la consultant/e est tenu/e d'identifier clairement tout problème éthique potentiel, ainsi que les processus de revue éthique et de contrôle du processus de recherche/collecte de données. La procédure de l'UNICEF pour les normes éthiques en matière de recherche, d'évaluation, de collecte et d'analyse des données peut être consultée à l'adresse sur le site de l'UNICEF<sup>2</sup>.

Cette procédure doit être appliquée systématiquement et de manière cohérente tout au long de la mission. La procédure contient les normes minimales et les procédures requises pour la recherche, l'évaluation et la collecte et l'analyse de données entreprises ou commandées par l'UNICEF (y compris les activités

---

<sup>2</sup> [UNICEF Procedure for Ethical Standards in Research, Evaluation, Data Collection and Analysis](#)

entreprises par des contractants individuels et institutionnels, ainsi que les partenaires) impliquant des sujets humains ou l'analyse de données secondaires sensibles.

#### 4. ETENDUE DU TRAVAIL ET PRINCIPAUX LIVRABLES

Sous la supervision du/de la Consultant/e international/le chef d'équipe, le/la consultant/e national/e, est chargé de :

- Contribuer à la revue systématique des analyses existantes réalisées par divers intervenants en Guinée (Gouvernement, SNU, ONG et autres organisations de la société civile, les autres PTF, Centre de recherche nationaux et internationaux), selon la pertinence sur les thématiques relatives à la situation des enfants et des adolescents en Guinée.
- Préparer une cartographie des principales parties prenantes.
- Contribuer à la rédaction du rapport de démarrage.
- Conduire les entretiens avec les acteurs clés (à identifier) pendant la phase de compilation d'informations pour la triangulation des données disponibles. Ces entretiens seront menés selon les outils et le plan convenus entre l'équipe de consultants et l'UNICEF.
- Compiler les données sur les enfants, en particulier sur les groupes d'enfants les plus défavorisés en veillant à la répartition selon l'approche par cycle de vie (< 5 ans, 5-11 ans 12-18 ans).
- Exploiter les documents de stratégie et de planification nationale, les politiques et budgets, les données et informations pertinentes sur les secteurs socio-économiques, les réponses humanitaires, l'égalité des sexes, la gestion des finances publiques.
- Produire des analyses nécessaires sur la situation de privation des enfants et de disparités.
- Contribuer à la rédaction du projet de rapport de l'analyse de la situation (jusqu'à sa finalisation) en apportant la connaissance du contexte national dans les secteurs divers.

Les travaux devraient être réalisés dans un délai de 40 jours répartis sur une période de deux mois environ, entre le 01 Octobre et le 30 novembre 2021, avec la distribution indicative suivante :

- Phase de démarrage : 7 jours ;
- Phase de collecte des données : 20 jours ;
- Phase d'analyse et de rapportage, y compris la présentation et la validation : 13 jours.

Sur la base de la réalisation des tâches susmentionnées et sous la supervision du/de la consultant/e internationale chef d'équipe, le/la consultant/e national devra contribuer à la production des 4 livrables suivants :

- 1- Le **rapport de démarrage de la SitAn**, détaillant la méthodologie, les sources de données, les défis attendus et les solutions proposées. Ce rapport sera accompagné d'une présentation PowerPoint pour l'équipe de pays, et doit s'appuyer sur des discussions et des conversations avec l'équipe de l'UNICEF.
- 2- Le **rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions**.
- 3- Le **rapport final** - qui intègre les commentaires du processus de validation. Le rapport devra être idéalement limité à environ 50 pages (sans compter les annexes).
- 4- Une présentation **PowerPoint synthétisant les informations clés (principaux résultats et conclusions)** pour guider les discussions stratégiques dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme de coopération ainsi que les tabulations, et les transcriptions de toute interview et les discussions de groupes.

Conformément aux lignes directrices de base de l'UNICEF<sup>3</sup> sur la nouvelle génération d'analyse de la situation, et dans les limites des données qui auront été obtenues/compilées, le rapport devra suivre le plan de rédaction repris dans ces lignes directrices de la SitAn.

<sup>3</sup> Lignes directrices de base : nouvelle génération d'analyse de la situation

## 5. QUALIFICATIONS REQUISE DU/DE LA CONSULTANT/E

Le/la consultant/e national à recruter pour cette mission doit démontrer des compétences combinées suivantes :

### **Education**

- Diplôme d'études supérieures (Bac+5) en sciences sociales, en développement international ou dans un domaine connexe pertinent pour la mission.

### **Expertise et compétences**

- Expérience avérée dans l'analyse de données quantitatives et qualitatives, l'analyse politique (et financière), y compris l'expérience dans l'utilisation systématique de données désagrégées par âge et par sexe et de données sensibles au genre, et la préparation de rapports.
- Expérience confirmée dans les techniques de collecte, traitement et analyse des données qualitatives et quantitatives.
- Au moins huit (8) ans d'expérience pertinente dans l'élaboration de rapports analytiques et de documents de politiques relatifs aux enfants et aux adolescents.
- Solides compétences analytiques - références à des travaux antérieurs ou collaboration passée avec des institutions, notamment les analyses statistiques et économiques en lien avec les secteurs sociaux.
- Une expérience antérieure de conduite d'une analyse de la situation des enfants et des jeunes dans un pays aux conditions similaires de la Guinée est un atout.
- Excellentes compétences rédactionnelles.

## 6- DISPOSITIONS PARTICULIERES LIEES AU SERVICE DEMANDE

Cet exercice de conduite de l'analyse de la situation des enfants et des adolescents en Guinée s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre le Gouvernement de Guinée et l'UNICEF. De ce fait, les arrangements administratifs et financiers se feront suivant les règles et les procédures du système des Nations Unies.

### **Supervision**

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision du consultant international. Et l'équipe des consultants travaillera en étroite collaboration avec le Chef de Section Planification, Suivi et Evaluation et sous la supervision de la Représentante Adjointe.

### **Conditions de travail**

Le/la consultant(e) utilisera son propre ordinateur. Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujetti/e aux dispositions en vigueur à l'UNICEF en rapport avec la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et de l'UNICEF en particulier.

### **Missions de terrain**

Pendant la phase de collecte des données sur le terrain, le/la consultant(e) pourra effectuer des descentes sur le terrain si le contexte sanitaire au niveau national le permet. Ces descentes seront effectuées sur la base du plan qui aura été convenu.

### **Modalités de paiement liés aux livrables**

Le paiement des honoraires sera effectué après soumission et acceptation par l'UNICEF des produits (livrables) spécifiés et présentation d'une facture selon le calendrier de paiement suivant :



**Tableau : Calendrier des paiements**

<b>Rapport de démarrage de la SitAn</b> : Après approbation du rapport de démarrage de la SitAn	<b>20%</b>
<b>Rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions</b> produit à la fin de la collecte des données et de la présentation du rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions accompagné de la présentation PowerPoint pour la validation des résultats	<b>20%</b>
<b>Rapport final</b> : Après approbation des rapports finalisés de la SitAn (complet et résumé)	<b>40%</b>
<b>Présentations PowerPoint de dissémination des résultats</b> : Après approbation de la présentation PowerPoint synthétisant les informations clés et de la présentation PowerPoint « <i>Child-friendly</i> » de la SitAn	<b>20%</b>

## 7. LOGISTIQUE, RECOURS ET DROITS DE PROPRIETE

Le Bureau de l'UNICEF Guinée se réserve le droit de retenir les paiements si la performance n'est pas satisfaisante, si les livrables sont incomplets ou s'ils ne sont pas livrés à temps. Les indicateurs de performance par rapport auxquels la conclusion satisfaisante du contrat sera évaluée comprennent : la qualité et la ponctualité des soumissions, la réactivité aux feedbacks, la conformité aux lignes directrices de base de l'UNICEF sur la nouvelle génération d'analyse de la situation et aux [directives de l'UNICEF sur la publication universitaire externe](#) de janvier 2017.

Le Bureau de l'UNICEF Guinée détiendra tous les droits de propriété, tels que les droits d'auteur, les brevets et les marques déposées sur les questions liées ou dérivées du travail effectué dans le cadre de ce contrat. Toutes les informations provenant des rapports produits ne peuvent être partagées avec les médias ou des personnes externes sans l'approbation écrite du Représentant de l'UNICEF Guinée.

## 8. PROCESSUS DE SELECTION

***Le/la consultant/e sera sélectionné/e sur la base d'un processus compétitif.*** La sélection sera faite sur la base des CV détaillés des candidats, de leur disponibilité et des coûts proposés.

La proposition financière doit fournir un budget tout compris (honoraires, logistique, etc.) en GNF, et une ventilation du budget détaillant la répartition des coûts.